

## Comité de Programmation Leader Mardi 23 avril 2019 à Garde Colombe.

### Relevé de décisions.

#### ETAIENT PRESENTS :

##### Sphère privée

Nicolas LAUGIER, titulaire, Commerces ;  
Michel SARLIN, titulaire, Personnes Ressources ;  
Cédric LE MAT, suppléant, Artisanat ;  
Amélie SCARAFAGIO, titulaire, Associations  
Philippe ANTOINE, titulaire, Emploi et ESS  
Tristan KLEIN, suppléant, Emploi et ESS  
Christian GODART, titulaire Conseil de Développement ;  
Stéphanie LATIL, titulaire, Social / Santé ;  
Jean-Claude GAST, titulaire, Culture et jeunesse

##### Sphère publique

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;  
Alain D'HEILLY, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;  
Jean-Noël PASERO, suppléant, Communauté de Communes de Jabron Lure Vançon Durance  
Marcel BAGARD, titulaire, PNR des Baronnies Provençales  
Myriam HUGUES, suppléante, PNR des Baronnies Provençales ;  
Benjamin POINCELET, suppléant, Chambre de Commerce et d'Industrie  
René LAURANS, titulaire, Chambre d'agriculture

**16 présents / 15 votants [8 sphère privée / 7 sphère publique]  
Soit 71,5 % de présents votants dont 53,5% de privés → double quorum atteint**

#### MEMBRES EXCUSES :

Jean-Pierre BRIOULLE, Jacques FRANCOU, Jean-Marie TROCCHI, Alain COSTE, Michel ROLLAND, Pierre BRISSON, Pierre LAGARDE, Eric KATWEDEL, Patrick CHAIX, Mathieu BARNIAUDY, Dominique TRUC, Marie-Odile PUCHELLE, Catherine LANTEAUME,

#### REPRESENTANTS INVITES ET TECHNICIENS PRESENTS :

Thibaut ELAPHOS, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch  
Olivier JOURDAN, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de la nouvelle composition du comité de programmation
2. Examen en opportunité des projets de la fiche-action 2
3. Examen en opportunité du projet de la fiche-action 3
4. Examen en opportunité du projet de la fiche-action 5
5. Validation de l'instruction du dossier de l'AAP 235-2018-AAP6-TO2
6. Questions diverses

**La séance débute à 18h00**

**1. Approbation de la nouvelle composition du GAL**

Suite aux élections des chambres d'agriculture, l'interconsulaire des chambres d'agriculture 04 et 05 a désigné M. René LAURANS en tant que titulaire du siège des chambres d'agriculture.

Le comité de programmation a dû se prononcer sur la composition suivante :

**Membres de la sphère publique :**

	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
CC du Sisteronais-Buëch	Philippe MAGNUS	Arlette CLAVEL MAYER
CC du Sisteronais-Buëch	Alain D'HEILLY	Jean SCHULER
CC du Sisteronais-Buëch	Jean-Marie TROCCHI	Jean-Yves SIGAUD
CC Jabron Lure Vançon Durance	Alain COSTE	Jean-Noël PASERO
CC du Buëch - Dévoluy	Jean-Pierre BRIOULLE	Jacques FRANCOU
PNR des Baronnies Provençales	Marcel BAGARD	Dominique GUEYTTE
PNR des Baronnies Provençales	Michel ROLLAND	Myriam HUGUES
Chambres d'Agriculture	<b>René LAURANS</b>	<b>A désigner</b>
Chambres des Métiers et de l'Artisanat	Pierre BRISSON	Eric KATWEDEL
Chambres de Commerce et d'Industrie	Pierre LAGARDE	Benjamin POINCELET

**Membres de la sphère privée :**

	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Tourisme et loisirs de pleine nature	Patrick CHAIX	Mathieu BARNIAUDY
Agriculture	Bernard ILLY	Dominique TRUC
Commerce	Nicolas LAUGIER	Christian BRETON
Personnes Ressources	Michel SARLIN	<b>A désigner</b>
Entrepreneurs et indépendants	Marie-Odile PUCHELLE	Catherine LANTEAUME
Artisanat	Didier VO DINH	Cédric LE MAT
Associations	Amélie SCARAFAGIO	Etienne LEFEVRE
Emploi et Economie Sociale	Philippe ANTOINE	Tristan KLEIN
Conseil de développement	Christian GODART	Anicq LECOCCQ
Social / santé	Stéphanie LATIL	<b>A désigner</b>
Culture et jeunesse	Jean-Claude GAST	Christian PRUNSTER

Approbation de la nouvelle composition du comité de programmation

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

**Le Comité de programmation approuve sa nouvelle composition à l'unanimité.**

## 2. Analyse des dossiers en opportunité – 235-2019-AAP7-TO2

### 1° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO2-01

Nom de l'opérateur	SuperAlp Conditionnement
Nom du projet	Création d'une salle de conditionnement Poire Manuelle / Fruits Bio
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	2 (René LAURANS et Benjamin POINCELET)
Double-quorum	13 votants (5 publics / 8 privés) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorables : 13 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

### 2° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO2-02

Nom de l'opérateur	Mosaïque
Nom du projet	Galipot
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	1 (Tristan KLEIN)
Double-quorum	15 votants (7 publics / 8 privés) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

**3. Analyse des dossiers en opportunité – 235-2019-AAP7-TO3****1<sup>er</sup> projet présenté – 235-2019-AAP7-TO3-01**

Nom de l'opérateur	Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
Nom du projet	Promouvoir le commerce et l'artisanat des centres-villes
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	3 (Philippe MAGNUS, Alain D'HEILLY et Marcel BAGARD)
Double-quorum	12 votants (4 publics / 8 privés) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	3
Avis d'opportunité	Avis favorables : 12 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

**4. Analyse des dossiers en opportunité – 235-2019-AAP7-TO5****1<sup>er</sup> projet présenté – 235-2019-AAP7-T05-01**

Nom de l'opérateur	Association Ecoloc
Nom du projet	Etude énergétique d'un établissement collectif
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	1 (Amélie SCARAFAGIO)
Double-quorum	14 votants (7 publics / 7 privés) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	5
Avis d'opportunité	Avis favorables : 14 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

**5. Validation de l'instruction du dossier de l'AAP 235-2018-AAP6-TO2**

A l'instruction, le dossier RPAC1902219GA235001 de Mme Myriam SENDRA (Atelier de découpe à la Ferme) a obtenu une note de 15/40, il n'atteint donc pas la note minimale pour être éligible.

Nom de l'opérateur	Myriam SENDRA
Nom du projet	Atelier de découpe à la ferme
Personnes ne prenant pas part au vote (conflits d'intérêt)	-
Nombre de votants	15 votants
Vote	Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt) : <b>Le comité de programmation acte l'inéligibilité du dossier</b>

**6. Questions diverses**

Les membres du comité de programmation ont manifesté leur désir de rencontrer à nouveau des porteurs de projets conventionnés pour voir l'état d'avancement. Un temps convivial pourrait être organisé à cette occasion.

A Sisteron, le 03 mai 2019

**Philippe MAGNUS**  
Président du GAL Sisteronais-Buëch

